

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET DE SÉLECTION

PARCOURS IDÉATION

A Au niveau personnel

- Être de nationalité algérienne ou résident légal en Algérie.
- Démontrer une forte motivation à développer son idée dans le cadre du processus d'incubation.
- S'engager à participer activement aux ateliers, séances de coaching et activités de suivi.
- S'engager à assurer un reporting régulier sur l'avancement et les jalons.
- Respecter l'ensemble des obligations prévues dans la convention de participation.

B On a business level

- Présenter une idée, un concept ou un prototype à un stade précoce dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire ou de l'agritech.
- Ne pas avoir déjà bénéficié d'une subvention pour ce projet, quelle que soit la source.

Restrictions

Les non-résidents sont inéligibles, quelle que soit leur nationalité.

C Candidature et processus de sélection

Les candidatures sont ouvertes du 3 août 2026 au 10 septembre 2026. Le formulaire de première étape, en ligne, prend environ 10 à 15 minutes et est examiné au fur et à mesure de sa réception. Les candidats éligibles reçoivent une invitation à la deuxième étape au plus tard le 17 septembre 2026, puis disposent de 72 heures pour compléter les informations complémentaires.

Documents requis en deuxième étape:

- Pièce d'identité
- Preuve de concept (Proof of Concept) ou pitch deck
- Vidéo de présentation de 1 à 2 minutes

Les candidats peuvent être invités à un bref entretien de clarification. Les résultats sont communiqués à tous les candidats au cours de la première semaine d'octobre 2026.

D Critères de sélection

Les critères de sélection sont notés de 1 à 5 par deux évaluateurs indépendants ; la moyenne des deux notes détermine le score final, avec un score de base maximal de 100 points.

- **S1: Clarté et pertinence de la solution (25 %)** : évalue si le candidat formule un problème clair et spécifique et une solution cohérente et pertinente pour le secteur.
- **S2: Innovation et différenciation (20 %)** : évalue si l'approche est réellement novatrice ou adaptée de manière significative au contexte agritech algérien.
- **S3: Impact potentiel (15 %)** : évalue l'impact social, environnemental ou économique articulé (sécurité alimentaire, adaptation climatique, génération de revenus).
- **S4: Motivation et engagement (10 %)** : évalue la clarté, la spécificité et l'authenticité des raisons de candidature.

E Bonus Criteria

Les points bonus sont ajoutés après la moyenne des notes des évaluateurs.

- **B1: Projet dirigé par une femme (+10 points)** : s'applique lorsque le projet est fondé ou co-dirigé par une femme.
- **B2: Ciblage rural ou périurbain (+10 points)** : s'applique lorsque le projet est implanté dans, ou cible principalement, une zone rurale ou périurbaine en Algérie.
- **B3: Candidat ayant suivi un programme complet (programme mené à terme, attestation à l'appui) d'incubation ou d'accélération dans l'agritech (+10 points)**: Les programmes universitaires ne sont pas pris en compte.
- **B4: Candidat dont le porteur du projet a moins de 40 ans (+10 points)**.

Score total maximal (base + bonus) : 140 points.